

Lignes Montaines

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 170 exemplaires.

Le mot du maire

L'année 2015 restera certainement gravée dans nos mémoires.

Les 7, 8 et 9 janvier, nous avons cru vivre les attentats les plus horribles et les plus barbares. Mais non, cela ne suffisait pas ! L'état islamique décide de frapper à nouveau la France et plus particulièrement Paris le 13 novembre dernier. 130 morts, 350 blessés, tel est le lourd bilan de ces actes abjects et vils perpétrés par des êtres ignobles.

Nos pensées vont vers les victimes et leurs familles pour qui nous devons combattre ces monstres. C'est l'affaire de toutes et tous. Ne cédon pas à la peur, continuons à vivre comme avant, ne soyons pas tentés par l'amalgame et restons fidèle à la devise de la République Française : Liberté, Égalité, Fraternité.

Montigné n'est en aucun cas une cible pour des terroristes mais dernièrement, le jeu de boules les « Bon Enfants » a été visité de nuit. Une demi-douzaine de chaises, des boissons et des gâteaux ont disparu. 49 arbustes plantés près du cimetière ont été volés début novembre.

De nombreuses communes subissent de tels vandalismes. Tous ces faits plus ou moins graves entretiennent un climat de grande méfiance et de crainte, ce qui favorise la montée en puissance de certains partis politiques extrémistes.

En souhaitant que la raison l'emporte sur la colère et le rejet des valeurs républicaines, je vous réitère mon invitation aux vœux du Maire le vendredi 8 janvier à 18h30.

Notre commune s'anime grâce au dynamisme de ses associations. Découvrez toutes les manifestations au fil des pages de notre journal.

Bien chaleureusement,
Gérard CHASSOULIER

Quand l'art s'invite dans notre église !

Le jour du marché de Noël, Mme Claude BERNIER, artiste peintre, habitante de la commune, a exposé ses œuvres.

Les visiteurs ont pu apprécier ses toiles, empreintes de couleurs chaudes et harmonieuses où se mélangent poésie et bonheur.



Son atelier Piquelune 7, se situe à Montigné.

Site internet : www.claudebernier.com

Comme tous les ans, vous pouvez visiter la crèche de Noël réalisée par Mme DESHAIES, habitante de la commune.





SICTOM Loir et Sarthe

La poignée côté chaussée

Pour le bon déroulement de la collecte et afin de faciliter le travail des agents, pensons à placer la poignée de nos conteneurs côté chaussée ! Une petite attention de notre part évitera ces manœuvres qui alourdissent leur travail et pèsent en fin de journée.



Entre deux cartons, pensez à nous !

Lorsqu'on s'installe dans une nouvelle commune, il faut penser à tout. Le Sictom Loir-et-Sarthe est là pour faciliter vos démarches. Si vous déménagez ou si vous venez d'arriver, contactez-nous :

- par e-mail : sictom@loir-sarthe.fr ou par téléphone : 02 41 37 56 89

Nous vous répondrons avec plaisir pour simplifier votre départ ou votre arrivée.

NB : Si le nombre de personnes dans votre foyer change, c'est la même démarche

**Horaires d'ouverture des déchèteries de Châteauneuf, Durtal, Seiches et Tiercé :
du 1^{er} novembre au 29 février :**

- le lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 14h à 18h

Collecte des ordures ménagères et emballages recyclables des 24 et 31 décembre

En raison des fêtes de fin d'année, la tournée de collecte des jeudis 24 et 31 décembre débutera plus tôt. Merci de bien vouloir sortir votre ou vos conteneur(s) la veille au soir, toujours la poignée côté chaussée.

Société Protectrice des Animaux Autonome de Maine-et-Loire (SPAA)

Lettre de Madame la vice-présidente de la S.P.A.A. à l'attention des usagers de la commune

Madame, Monsieur,

Votre commune a engagé un partenariat avec la S.P.A.A. dans le cadre d'une convention destinée à gérer au mieux les problèmes de la coexistence entre l'homme et l'animal.

Rappelons d'abord que, depuis le 28 janvier 2013, l'animal est reconnu dans notre Code Civil comme « un être vivant doué de sensibilité » Article 515-14 et non plus comme un seul « bien meuble ». A ce titre, la .S.P.A.A. défend les droits de l'animal et agit contre toutes formes de maltraitance.

L'abandon, en particulier lorsqu'il est « sauvage », est proscrit et amendable par la loi mais toléré lorsqu'il s'effectue dans un refuge agréé, selon un protocole précis. Les animaux errant dans la commune doivent être prioritairement signalés aux services municipaux qui se chargent de les recueillir provisoirement avant de nous les confier.

La surpopulation des chats constitue à ce titre une réelle préoccupation : l'identification obligatoire depuis janvier 2012 et la stérilisation fortement recommandée des mâles et femelles doivent devenir une nécessité « citoyenne » de la part des maîtres, soucieux d'éviter les dommages causés à l'environnement et au voisinage.

De même, la divagation des animaux domestiques constitue une infraction, elle provoque parfois de graves accidents par la seule négligence des maîtres.

C'est pourquoi la mission de la S.P.A.A. s'inscrit aussi dans une volonté éducative de l'usager dans sa relation à l'animal. Elle intervient activement depuis quelques années auprès des conseils municipaux d'enfants pour des projets ciblés.

L'équipe de la **Société Protectrice des Animaux Autonome de Maine-et-Loire** se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations :

Promenade de la Baumette – 49000 ANGERS – Tél. : 02 41 66 32 23 – Internet : spaa-angers.com

Travaillons ensemble pour assurer l'harmonie entre l'homme et l'animal.



Le vide grenier puériculture samedi 17 octobre

A l'initiative de Mme CLORY au profit de l'association la souris verte (parrainage d'une crèche au Maroc), le vide-grenier spécial puériculture s'est tenu dans une ambiance sympathique.



Les ateliers enfants « décoration de Noël » autour d'un bon goûter

Samedi 12 décembre, le groupe d'animation de la paroisse « Notre Dame du Loir » a invité les enfants à un après-midi consacré à la création d'objets de Noël. Ils sont repartis avec des lanternes, des petits anges et des étoiles à accrocher dans le sapin de la maison.



Samedi 7 novembre, 25 enfants sont venus participer à l'atelier organisé par le comité d'animation. Ils ont laissé libre cours à leur créativité en réalisant des cartes de vœux et divers objets de Noël qui ont été exposés sur le marché de Noël.



Le repas des aînés dimanche 15 novembre

Organisé par le centre communal d'action sociale (CCAS), le repas des aînés a eu lieu dans une ambiance amicale et sereine à la salle des fêtes de Montigné-lès-Rairies.

45 personnes ont participé, dans une bonne humeur contagieuse, aux divertissements et à l'animation musicale proposés par Jean-Luc PROVOST. Le repas a été assuré par le traiteur David GUINEBERT à Durtal.

Le marché de Noël samedi 28 novembre

Après une matinée un peu calme, le marché de Noël, à l'initiative du comité d'animation, s'est agité à la mi-journée et beaucoup de promeneurs, venus profiter du rayon de soleil, ont pu effectuer leurs emplettes avec un large choix compte tenu des nombreux exposants venus pour l'occasion. (Le père Noël était présent!).

Une organisation parfaite et des bénévoles toujours investis.

Le président annonce une « chasse aux œufs de Pâques » pour les enfants et prochainement, l'organisation d'une soirée dansante.



Les spectacles de fin d'année

Le bestiaire de Jules

Vendredi 11 décembre, le spectacle organisé par la bibliothèque intercommunale a fait salle comble.

Parents et enfants ont redécouvert les grands classiques racontés par Jules : les trois petits cochons, le vilain petit canard, chats et souris associés.



Viens voir là-bas...

Samedi 19 décembre, près de 50 personnes ont assisté au spectacle de Noël offert par la municipalité.

Christelle (compagnie LÉZ'arts Hachés) leur a raconté une histoire étrange et poétique.

Une distribution de gourmandises et un verre de l'amitié ont clôturé la soirée.



Les challenges de boules de fort organisés par l'association Les Bons Enfants

Samedi 14 novembre, 112 équipes représentant 74 sociétés ont participé à cette 14^{ème} édition du challenge des retraités. La finale a été remportée par un club Fléchois.

Dimanche 20 décembre s'est déroulée la finale du challenge communal. L'équipe Bernard TAUDON/Claude PINSON l'a emporté sur le score de 12 à 1 face à l'équipe Annick DAVID/Jean-Michel LESGENT. Georgette et Bernard RAVENEAU terminent 3^{ème}.

Coup de gueule d'une habitante de la commune



Samedi 7 novembre, Montigné était un peu en fête...

Le comité d'animation du village avait organisé un petit goûter pour les enfants.

Les enfants étaient conviés pour faire des cartes de vœux de Noël et créer des petits objets de Noël.

Ils sont venus nombreux et nous avons tous été impressionnés par ces enfants adorables, respectueux du matériel prêté. Des enfants bien élevés dont les parents peuvent être fiers. Ils leur ont inculqué de vraies valeurs.

Notre maire qui est toujours présent à toutes les activités de notre bourg nous a fait savoir que le matin même, il avait découvert que la haie fraîchement plantée le long du mur du cimetière avait été VOLÉE !!!!

Non, ce n'est pas une blague...

Quel bel exemple pour les enfants... Comment leur expliquer ce genre de démarche ?

Je voudrais comprendre le personnage qui a passé pas mal de temps à déplanter de façon professionnelle chaque plant de haie.

Quand lui est venue cette merveilleuse idée ?

Quelle satisfaction d'avoir dans son jardin de belle plantes volées ?

Comme il doit être fier de lui ce personnage... Quelle belle image il donne quand il se regarde dans le miroir...

Pitoyable, triste, navrant, pauvre humain...

Il a toutefois oublié une chose en ayant terminé son travail en fin de nuit, il n'a pas décroché la lune !

A noter sur vos agendas à Montigné-lès-Rairies



↻ Vendredi 8 janvier 2016 à 18h30

Vœux du maire à la salle des fêtes

↻ Mardi 12 janvier 2016 à 20h30

Assemblée Générale du comité des fêtes, salle du conseil

↻ Vendredi 29 janvier 2016 à 20h30

Spectacle musical « Brother Kawa » organisé par l'office du tourisme à la salle des fêtes (réservation : 02 41 76 37 26)

↻ Dimanche 27 mars 2016 de 10h30 à 12h00

« Chasse aux œufs de Pâques ». Rendez-vous place de l'église

↻ Samedi 23 avril 2016

Soirée dansante organisée par le comité d'animation

Illustrations du marché de Noël

